

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES SAGES
du Mercredi 10 mai 2017

Le Maire ouvre la première séance plénière du Conseil des Sages à 10h en procédant à l'appel des membres et en constatant le quorum. Il annonce les excuses de :

- Madame Marie Claude DECHEPPE
- Monsieur François GUERARD

Il excuse également Madame Martine MARCHAND, Adjointe aux Affaires Sociales et élue référente du Conseil des Sages qui sera notamment chargée de l'animation des commissions.

Il présente sa collaboratrice, Madame Patricia SCOLARI-MICHELOT, directrice du CCAS et des Affaires Sociales, chef de projet pour le Conseil des Sages.

Le Maire propose ensuite l'ordre du jour :

1. Installation du Conseil des Sages
2. Adoption de la charte et du règlement intérieur
3. Présentation de la Mairie et de ses services
4. Création des commissions
5. Calendrier 2017

1. Installation du Conseil des Sages

Le Maire demande à chaque Conseiller de se présenter et d'exprimer ses attentes vis à vis du Conseil des Sages.

- Monsieur Michel BATAIL

68 ans, retraité, habite à Commercy depuis 20 ans, divorcé, une fille et une petite fille.

Il souhaite avoir un regard sur la Ville, comprendre comment fonctionne la Mairie. Il attend une projection sur l'avenir notamment au niveau de la sécurité.

- Madame Claudine BERNARD

71 ans, retraitée bancaire, demeure à Commercy depuis 1969, participe au dispositif « lire et faire lire » à l'école maternelle Jean Rostand et à l'école primaire des Moulins.

Elle souhaite obtenir des informations sur la Ville et intégrée des projets municipaux.

- Monsieur Georges CHARDONNAY

74 ans, retraité, Commercier depuis 17 ans.

Il veut découvrir le fonctionnement du Conseil des Sages et réfléchir aux moyens d'attirer de nouveaux habitants.

- Monsieur Jean-Pol CHARLIER
75 ans, Commercier de naissance, retraité depuis 14 ans, visiteur de prison pendant 5 ans et Administrateur aux Compagnons du Chemin de Vie depuis 14 ans.
Il souhaite travailler sur l'attractivité esthétique de la ville.
- Monsieur Patrick HAMM
61 ans, retraité de la fonction publique
Il a envie de s'engager localement et veut mettre son expérience au profit de la ville.
- Madame Jacqueline JANNOT
Retraitée de l'agriculture, Commercienne depuis 60 ans.
Elle est très attachée à Commercy et veut apporter son avis sur certains projets.
- Madame Marie José VUILLIEN
72 ans, retraitée notariale, habite à Commercy depuis 1968.
Elle souhaite s'engager localement en apportant de nouvelles choses.
- Monsieur Gérard VIVIEN
78 ans, Commercier de naissance, retraité, notaire durant 40 ans à Commercy, Vice Président de l'ATM, Administrateur du CCAS notamment.
En tant que passionné, il souhaite donner son avis qui se veut constructif sur les projets municipaux
- Monsieur Gérard VIGOUR
78 ans, habite à Commercy depuis 33 ans.
Il souhaite amener des idées nouvelles.
- Madame Joëlle VERDIERE
67 ans, retraitée.
Elle veut participer à la vie communale en donnant notamment son avis.
- Monsieur Henry-Michel MONTEL
61 ans, jeune retraité, marié, 3 enfants.
Il veut faire partie de la vie communale, avoir un complément d'information sur la vie municipale et apporter ses connaissances humaines et technique.
- Monsieur Roger LEMOINE
75 ans, Commercier de naissance, retraité de l'agriculture.
Il souhaite participer à la vie associative et apporter sa connaissance de la ville.
- Monsieur Thierry LEGRAND
66 ans, Commercier de naissance, jeune retraité.
Il souhaite participer aux projets et donne son avis.

Le Maire explique que le Conseil des Sages est né de la volonté des élus de développer la démocratie participative. Il s'agit de rapprocher les citoyens de la vie municipale. Il insiste sur le fait que chaque Conseiller doit avoir une vision globale et en aucun cas ne doit promouvoir ses intérêts personnels. Le Maire souhaite co construire le Conseil des Sages avec les 15 membres.

2. Adoption de la charte et du règlement de fonctionnement

Le Maire procède à la lecture de ces documents distribués en proposant aux Conseillers de réagir par des remarques et/ou des questions.

A l'issue de cette lecture, Monsieur Gérard VIVIEN insiste sur le devoir de réserve et le respect de la confidentialité. Le Maire explique qu'il est effectivement important de le rappeler.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le point N°3 est abordé.

3. Présentation de la Mairie et de ses services

La directrice du CCAS et des Affaires Sociales présente la Mairie et ses services en s'appuyant sur les différents documents distribués lors de la séance plénière.

Le Maire explique que le forum des associations qui était intercommunale en 2016 redevient communal cette année. Il poursuit ensuite en donnant quelques chiffres :

- Le budget de la Ville en fonctionnement est d'environ 7 millions d'euros et de 3 millions d'euros en investissement. Sa construction est basée sur des projets validés en bureau municipal puis lors des conseils municipaux. La comptabilité publique impose un débat d'orientation budgétaire avant le budget primitif,
- la Ville apporte une subvention d'équilibre d'un montant de 190 000€ à l'OMA pour le cinéma. Cet équipement se porte bien, les recettes sont en hausse. Madame Claudine BERNARD pense que le choix des films est prépondérant. Le Maire rappelle que l'OMA fonctionne avec des bénévoles et que toute aide supplémentaire serait la bienvenue.
- La Ville contribue au fonctionnement de la piscine et du conservatoire de musique à hauteur de 200 000€.
- Commercy a obtenu le label des « 100 plus beaux détours de France » il y a quelques années. Force est de constater que depuis, la Ville accueille plus de touristes. Le Maire précise que l'adhésion au guide Michelin est de 3 500€. Un audit aura lieu en septembre prochain car pour garder ce label, la Ville doit répondre à certains critères. En 2018, Toul pourrait accueillir le congrès durant trois jours et Commercy sera peut-être associée.

4. Création des commissions

Après avoir présenté un état des lieux des compétences et missions de la Ville, le Maire propose au membres du Conseil des Sages de réfléchir et de lister les points forts et les pistes d'amélioration de Commercy. Pour ce faire, le règlement de fonctionnement prévoit la création de commissions mais il est toujours possible, si les Conseillers le souhaitent, de rester en grand groupe.

Monsieur Jean-Pol CHARLIER est le premier à s'exprimer. Il pense que ce sera plus facile de travailler en commissions qu'en grand groupe.

A l'unanimité, les autres membres abondent dans ce sens.

Le Maire acte donc la création de commissions et en propose trois.

Pour Monsieur Henry-Michel MONTEL, la ville est propre et fleurie. En revanche, les abords des points tri sont un de ses points faibles.

Le Maire répond qu'il s'agit d'une compétence intercommunale dont il a la charge en tant que Vice Président communautaire. Il explique que rien n'oblige les nouveaux habitants à aller chercher une poubelle à la Codécom. Face à ce constat, la Codécom n'a que deux moyens d'action :

- le nettoyage régulier des points tri
- la verbalisation (150€)

Le Maire, ajoute qu'il est important de prendre en compte l'augmentation significative des déchets triés, l'enfouissement à Pagny S/ Meuse a été divisé par deux.

Madame Joëlle VERDIERE trouve regrettable les dégradations commises régulièrement au niveau du parc intergénérationnel rue Élisabeth Charlotte de Lorraine.

Le Maire répond que malheureusement ce n'est pas le seul endroit. Ainsi, le city stade, inauguré il y a à peine un an, est victime des mêmes incivilités.

Monsieur Gérard VIGOUR estime que la rue de St Mihiel est sale, notamment à cause des chiens. De plus, il remarque que les personnes mettent leurs déchets personnels dans les poubelles de rue.

Le Maire explique que des canisacs sont donnés gratuitement aux propriétaires de chiens.

Monsieur Henry-Michel MONTEL pensait que le Maire allait solliciter le Conseil des Sages sur des thèmes déterminés.

Le Maire répond, qu'au contraire, il ne veut rien imposer mais peut aussi proposer des sujets, tels que :

- l'accessibilité
- comment faire face à l'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires ?
- l'harmonisation du mobilier urbain
- la pose de cendriers de ville
- le retrait de certaines haies de troènes du domaine public
- l'attractivité de la Ville
- L'éclairage public
- la sécurité (notion de voisins vigilants)
- la culture, le patrimoine
- les parcs sont-ils suffisamment nombreux ? Faut-il les aménager autrement ? Faut-il en créer d'autres ?
- la circulation
- les bâtiments « verrues » (Ex Bragui par exemple)
- le stationnement

Monsieur Henry-Michel MONTEL estime que le stationnement devient effectivement problématique à certains moments.

Le Maire informe le Conseil des Sages de la création d'un parking de 50 places à Breuil.

Monsieur Thierry LEGRAND propose une réflexion sur la signalétique en ville.

Le Maire lui répond qu'il n'a pas la main mise sur toute la signalétique. Il en profite pour signaler que l'arrêté portant sur l'interdiction des poids lourds en transit est pris.

Madame Joëlle VERDIERE suggère de travailler sur le tourisme.

Le Maire lui répond qu'il s'agit également d'une compétence Codécom.

5. Calendrier 2017

La première commission aura lieu le **mercredi 21 juin 2017 à 10h**.

Les réunions plénières 2017 sont programmées :

- **mercredi 20 septembre à 10h**
- **mercredi 20 décembre à 10h**

Toutes ces réunions auront lieu en salle du Conseil.

Le Maire informe les membres du Conseil des Sages qu'ils seront invités à titre individuel au repas des aînés du samedi 30 septembre 2017.

Aucun autre point n'étant proposé par l'assemblée, le Président annonce que l'ordre du jour est épuisé et prononce la clôture du premier Conseil des Sages à 12h10.